

Énergies renouvelables. Xavier Bertrand pourfendeur de l'éolien régional

De la méthanisation ou l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments agricoles, c'est le vœu du président de la Région Hauts-de-France, toujours opposé au développement de l'éolien.

Quand on est élu local dans les Hauts-de-France, mieux vaut ne pas trop montrer d'intérêt pour l'implantation d'éoliennes, à moins de vouloir s'attirer les foudres du patron de la Région, Xavier Bertrand. Devant une assemblée de représentants du monde de la chasse, d'élus locaux et de parlementaires réunis pour l'inauguration d'un radar ornithologique à Étaples, le 12 avril, le président du conseil régional s'est une nouvelle fois élevé contre l'énergie éolienne : « *Je ne suis pas contre pour le plaisir, exprime-t-il, mais je considère qu'il y a d'autres sources d'énergies renouvelables plus efficaces, avec moins de nuisances pour l'environnement* ». Pour la président Bertrand, « *l'éolien ne crée pas non plus assez d'emploi* ».

Méthanisation et photovoltaïque

L'histoire ne dit pas si le radar ornithologique installé permettra de conforter les craintes des chasseurs et de certains naturalistes sur le rôle des éoliennes géantes dans la modification des couloirs de migration des oiseaux, mais beaucoup le pensaient jeudi dernier. Xavier Bertrand pointe du doigt les promoteurs de l'énergie éolienne « *qui promettent monts et merveilles* », mais égratigne aussi au passage l'État et son représentant dans la région. Affirmant que les Hauts-de-France sont la région « *la mieux pourvue en éoliennes* » de France, son président envisage de lancer très prochainement une évaluation des ces installations, au travers d'un observatoire. « *Nous avons le devoir de regarder vers d'autres sources d'énergie renouvelables, dont la méthanisation agricole* », a par ailleurs défendu M. Bertrand. Puis il cite également le développement de l'énergie photovoltaïque : « *Cela a du sens si elle n'engendre pas de déboisement et si l'on n'accapare pas de terres agricoles pour les artificialiser. Il y a encore plein de bâtiments agricoles sur lesquels on peut en installer* ».



Les charges de Xavier Bertrand contre l'énergie éolienne sont nombreuses. Pour lui, l'avenir est à la méthanisation et au photovoltaïque.

En mer, c'est également non

La charge du président Bertrand contre les éoliennes terrestres intervenait au lendemain d'une nouvelle vague de départs au sein du Parc naturel marin (PNM) des estuaires picards et de la mer d'Opale. Après les membres de l'exécutif le 20 février, ce sont les représentants des pêcheurs qui ont présenté leur démission le 11 avril pour contester l'avis favorable de l'Agence française de la biodiversité sur l'implantation d'un parc éolien off-shore de 62 machines au large de Dieppe et du Tréport. Le PNL des estuaires picards et de la mer d'Opale s'y était opposé en émettant un avis défavorable en octobre 2017. Pour les comités des pêches normands et des Hauts-de-France, ainsi que pour les pêcheurs à pied de la Côte d'Opale, le dossier éolien vient s'ajouter à un autre dossier qui n'en finit pas de les contrarier : la présence des phoques sur le littoral de la Côte d'Opale. Samedi 21 avril, à la coopérative maritime étaploise, les pêcheurs tiendront une réunion (10h30) pour revenir plus en détails sur ces questions.